RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 06270
Numéro SIREN : 444 212 955
Nom ou dénomination : PAGESJAUNES

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2018 sous le numéro de dépôt 17508

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°17508 en date du 25/06/2018

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
434 209 797 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
25 JUIN 2018
DEPOT N° 17508

PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société PagesJaunes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PagesJaunes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Le chiffre d'affaires : nous avons apprécié la méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires ainsi que le paramétrage dans les systèmes d'information des principales typologies d'offres internet.

- Les frais de développement capitalisés : nous avons apprécié le caractère activable des projets développés et des coûts associés.

- Les autres immobilisations incorporelles : nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de votre société, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelle de votre société. Nous avons revu les calculs effectués par cette dernière et les sensibilités des principales valeurs d'usage.

- Les dettes de rémunération vendeurs : nous avons revu les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier l'atteinte des objectifs de performance ainsi que la fiabilité des systèmes d'information sous-jacents.

- Les avantages au personnel : nous avons évalué les modalités d'évaluation des provisions. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses actuarielles retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

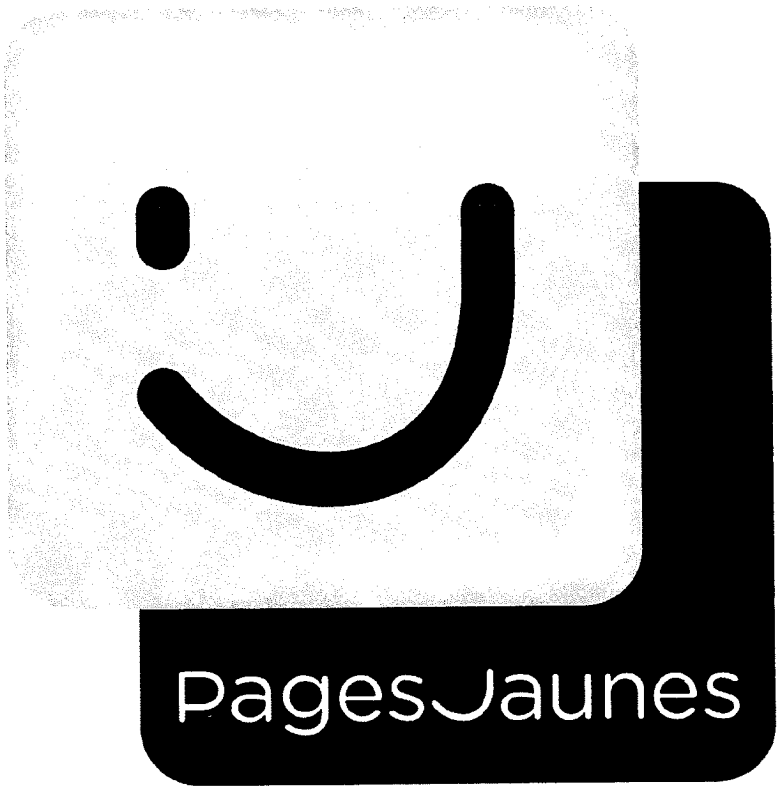
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 20 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
Joël Assayah	Jeremy Thurbin



Comptes annuels au 31 décembre 2017

COMPTE DE RESULTAT au 31 Décembre 2017

		31/12/2017	31/12/2016	variation 2017/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE		684 292 169,91	750 708 521,38	-66 416 351,47
VENTES DE MARCHANDISES		0,00	0,00	0,00
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		4 079 481,89	3 548 995,21	530 486,68
PRODUCTION IMMOBILISEE		37 753 750,30	39 732 421,38	-1 978 671,08
EN COURS DE PRODUCTION		-134 529,53	46 963,29	-181 492,82
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES		0,00	5 416,67	-5 416,67
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES		8 422 280,68	8 613 926,23	-191 645,55
CREANCES RECUPEREES		154 419,49	187 673,72	-33 254,23
AUTRES PRODUITS		1 490 132,97	2 109 881,44	-619 748,47
	TOTAL I	**736 057 705,71**	**804 953 799,32**	**-68 896 093,61**
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES : PUBLICITE		194 158,18	172 132,00	22 026,18
ACHATS DE SOUS-TRAITANCE : ACHATS TECHNIQUES		57 894 210,05	47 786 226,05	10 107 984,00
VARIATION DE STOCK PAPIER		0,00	0,00	0,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES:				
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		1 790 339,62	1 422 896,48	367 443,14
SERVICES EXTERIEURS		29 377 037,92	32 226 053,63	-2 849 015,71
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		141 872 707,64	146 654 191,54	-4 781 483,90
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		21 063 810,74	22 982 675,41	-1 918 864,67
SALAIRES ET TRAITEMENTS		205 847 821,15	205 984 011,92	-136 190,77
CHARGES SOCIALES		106 401 112,35	107 226 111,46	-824 999,11
AUTRES CHARGES		4 729 268,48	5 579 966,14	-850 697,66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		45 276 262,55	42 973 778,05	2 302 484,50
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROVISIONS		4 758 172,62	6 238 617,19	-1 480 444,57
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS		10 971 139,01	6 639 105,90	4 332 033,11
	TOTAL II	**630 176 040,31**	**625 885 765,77**	**4 290 274,54**
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**105 881 665,40**	**179 068 033,55**	**-73 186 368,15**
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS DE PARTICIPATION				0,00
PRODUITS D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		8 392 446,57	8 941 265,62	-548 819,05
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		261 000 000,00	269 000 000,00	-8 000 000,00
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE				0,00
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				0,00
	TOTAL III	**269 392 446,57**	**277 941 265,62**	**-8 548 819,05**
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		1 751 403,00	1 852 779,00	-101 376,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES		7 863,28	17 118,23	-9 254,95
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				0,00
	TOTAL IV	**1 759 266,28**	**1 869 897,23**	**-110 630,95**
2-RESULTAT FINANCIER (III - IV)		**267 633 180,29**	**276 071 368,39**	**-8 438 188,10**
3-RESULTAT COURANT (1+2)		**373 514 845,69**	**455 139 401,94**	**-81 624 556,25**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
SUR OPERATIONS DE GESTION		2 464 263,06	1 142 071,28	1 322 191,78
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		47 390 610,41	0,00	47 390 610,41
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES		65 176 342,45	55 566 330,04	9 610 012,41
	TOTAL V	**115 031 215,92**	**56 708 401,32**	**58 322 814,60**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
SUR OPERATIONS DE GESTION		23 447 761,32	28 347 200,67	-4 899 439,35
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		53 427 461,83	213 035,32	53 214 426,51
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		290 618 085,64	335 867 235,30	-45 249 149,66
	TOTAL VI	**367 493 308,79**	**364 427 471,29**	**3 065 837,50**
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**-252 462 092,87**	**-307 719 069,97**	**55 256 977,10**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS		-2 964 687,00	-5 014 180,00	2 049 493,00
IMPOT SUR LES BENEFICES		-74 994 558,43	-74 063 473,04	-931 085,39
TOTAL DES PRODUITS		**1 120 481 368,20**	**1 139 603 466,26**	**-19 122 098,06**
TOTAL DES CHARGES		**1 077 387 860,81**	**1 071 260 787,33**	**6 127 073,48**
BENEFICE		**43 093 507,39**	**68 342 678,93**	**-25 249 171,54**

Bilan au 31/12/2017

ACTIF		Brut 31/12/2016	Brut 31/12/2017	AMORTISS. PROVISION	NET 31/12/2017	Ecart 2017/2016
FONDS DE COMMERCE		1 628 133 718,43	3 966 842 780,90	2 611 373 000,00	1 353 669 780,90	-274 463 937,53
AUTRES		99 185 076,81	301 062 750,06	215 988 673,90	85 074 076,16	-14 111 000,65
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 727 318 795,24	4 267 905 530,96	2 829 161 673,90	1 438 743 857,06	-288 574 938,18
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 586 147,67	82 045 618,19	74 150 365,21	7 895 252,98	-5 690 894,69
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 586 147,67	82 045 618,19	74 150 365,21	7 895 252,98	-5 690 894,69
PARTICIPATIONS		4 009,00	10 859,00		10 859,00	6 850,00
PRETS SOLOCAL GROUPE		319 510 578,89	580 495 760,00	0,00	580 495 760,00	260 985 181,11
AUTRES TITRES IMMOBILISES		0,00	0,00		0,00	0,00
PRETS		34 321,00	13 663,33		13 663,33	-20 647,67
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		1 948 209,83	1 432 493,32		1 432 493,32	-515 716,51
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	321 497 108,72	581 952 775,65	0,00	581 952 775,65	260 455 666,93
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I		2 062 402 051,63	4 931 903 924,80	2 903 312 039,11	2 028 591 885,69	-33 810 165,94
	STOCKS ET EN COURS	698 745,77	565 216,24		565 216,24	-134 529,53
	AVANCES & ACOMPTES	1 233 822,60	1 964 675,26		1 964 675,26	730 852,66
CREANCES CLIENTS		302 139 935,89	291 323 626,27	11 449 462,96	279 874 163,31	-22 265 772,58
FOURNISSEURS DEBITEURS		1 483 932,73	629 578,44		629 578,44	-854 354,29
CREANCES FISCALES ET SOCIALES		12 939 681,22	14 477 254,35		14 477 254,35	1 537 573,13
IMPOTS		0,00	0,00		0,00	0,00
	CREANCES D'EXPLOITATION	316 563 549,84	306 430 459,06	11 449 462,96	294 980 996,10	-21 582 553,74
	CREANCES DIVERSES	637 361 852,71	548 804 842,64	0,00	548 804 842,64	-88 557 010,07
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 993 339,33	4 993 339,33	0,00	4 993 339,33	0,00
	DISPONIBILITES	55 535 337,03	30 823 400,71		30 823 400,71	-24 711 936,32
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 553 420,04	9 170 048,92		9 170 048,92	1 616 628,88
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II		1 023 941 067,32	902 751 982,16	11 449 462,96	891 302 519,20	-132 638 548,12
ECARTS DE CONVERSION ACTIF - TOTAL III		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III)		3 086 343 118,95	5 834 655 906,96	2 914 761 502,07	2 919 894 404,89	-166 448 714,06

PASSIF		NET 31/12/2016	NET 31/12/2017	Ecart 2017/2016
	CAPITAL	1 967 808 727,17	1 967 808 727,17	0,00
	PRIME DE FUSION	1 590 613,54	1 590 613,54	0,00
RESERVE LEGALE		139 040 947,67	142 458 081,62	3 417 133,95
AUTRES RESERVES		1 505,49	1 505,49	0,00
RESERVES PLUS VALUE LONG TERME		0,00	0,00	0,00
	RESERVES	139 042 453,16	142 459 587,11	3 417 133,95
	REPORT A NOUVEAU	-7 670,51	837 264,63	844 935,14
	RESULTAT DE L'EXERCICE	68 342 678,93	43 093 507,39	-25 249 171,54
	PROVISIONS REGLEMENTEES	82 204 048,57	65 046 860,16	-17 157 188,41
CAPITAUX PROPRES - TOTAL I		2 258 980 848,86	2 220 836 560,00	-38 144 288,86
	PROVISIONS POUR RISQUES	43 438 137,06	32 724 920,32	-10 713 216,74
	PROVISIONS POUR CHARGES	79 395 673,65	84 964 095,08	5 568 421,43
PROVISIONS POUR RISQUES - TOTAL II		122 833 810,71	117 689 015,40	-5 144 795,31
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		18 655,25	36 053,00	17 397,75
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		30 108,67	30 108,67	0,00
	DETTES FINANCIERES	48 763,92	66 161,67	17 397,75
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE		155,83	155,83	0,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		74 011 581,31	68 613 825,06	-5 397 756,25
CLIENTS CREDITEURS		6 088 018,81	5 439 373,04	-648 645,77
DETTES SOCIALES		99 547 566,53	60 508 707,23	-39 038 859,30
DETTES FISCALES		65 571 887,82	103 770 280,19	38 198 392,37
	DETTES D'EXPLOITATION	245 619 205,30	238 732 341,35	-6 886 863,95
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		734 951,29	101 598,67	-633 352,62
AUTRES		197 935,43	128 972,69	-68 962,74
DETTES FISCALES (15)		52 860 551,97	3 263 329,68	-49 597 730,29
	DETTES DIVERSES	53 793 438,69	3 493 894,04	-50 299 544,65
	PRODUITS CONSTATES D'AV	405 067 051,47	339 076 432,43	-65 990 619,04
DETTES - TOTAL III		704 528 459,38	581 368 829,49	-123 159 629,89
ECARTS DE CONVERSION PASSIF - TOTAL IV		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		3 086 343 118,95	2 919 894 404,89	-166 448 714,06

ANNEXE

Comptes annuels au 31 décembre 2017

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE 2
2 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 2
2.1 – Principes de prise en compte des produits et des charges 2
2.2 – Immobilisations incorporelles 2
2.3 – Immobilisations corporelles 3
2.4 – Immobilisations financières 3
2.5 – Stocks et en-cours de production 3
2.6 – Créances clients 3
2.7 – Disponibilités 3
2.8 – Provisions pour risques et charges 3
2.9 – Produits et charges constatés d'avance 5
2.10 – Résultat financier 5
2.11 – Frais de publicité et assimilés 5
3 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT 5
3.1 – Immobilisations incorporelles 5
3.2 - Immobilisations corporelles 6
3.3 - Immobilisations financières 7
3.4 - Stocks et en-cours 7
3.5 - Dépréciation des créances 7
3.6 - Créances à plus et moins d'un an 7
3.7 – Autres créances 8
3.8 - Trésorerie nette 8
3.9 - Charges constatées d'avance 8
3.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan 9
3.11 - Capital social et capitaux propres 9
3.12 - Provisions pour risques et charges 9
3.13 - État des échéances des dettes 12
3.14 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan 12
3.15 - Ventilation du chiffre d'affaires 12
3.16- Résultat financier 12
3.17- Résultat exceptionnel 13
3.18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 13
4 • AUTRES INFORMATIONS *14*
4.1 - Fiscalité - Situation fiscale latente et différée 14
4.2 - Contentieux 14
4.3 - Engagements hors bilan 16
4.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction 17
4.5 - Effectifs 18
4.6 - Entreprises liées 18
4.7 - Consolidation 20
4.8 - Intégration fiscale 20
4.9 – Utilisation du CICE 20
4.10 - Evénements postérieurs à la clôture 20

1 • DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

PagesJaunes remplit une mission d'intérêt général et à fort potentiel qui consiste à « révéler les savoir-faire locaux, partout et stimuler l'activité locale des entreprises ». PagesJaunes, filiale de SoLocal, offre à ses clients des services et solutions digitales pour accroître leur visibilité et des contacts au niveau local et met à jour le meilleur contenu local professionnel et personnalisé pour les utilisateurs.

Les comptes ci-après détaillés couvrent une période de 12 mois allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

2 • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de PagesJaunes ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous. Les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

2.1 – Principes de prise en compte des produits et des charges

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de ces annuaires imprimés.

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne sont étalés sur la durée d'affichage, qui est généralement de 12 mois.

Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur. Le chiffre d'affaires annonceurs est étalé sur la durée de parution, qui est généralement de 12 mois.

En conséquence, les ventes précitées restant à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance ».

Les charges directement affectables aux campagnes de parution des annuaires d'un exercice sont rapportées au chiffre d'affaires correspondant comptabilisé sur cet exercice. Ces charges directement affectables sont constituées des rémunérations variables des vendeurs et des télévendeurs et des charges éditoriales (papier, impression et distribution).

2.2 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels ou progiciels informatiques, amortis sur 1 à 8 ans prorata temporis, ainsi que des fonds de commerce comptabilisés au coût d'acquisition qui font l'objet d'une dépréciation déterminée par différence entre la valeur d'entreprise, augmentée de la trésorerie, et les capitaux propres.

Les frais de développement sont immobilisés dès qu'il est démontré :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères décrits ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Les projets ayant un impact significatif dans l'activité de PagesJaunes, telle la refonte du système d'information, sont amortis sur 8 ans.

PagesJaunes a opté, au plan fiscal, pour la déduction immédiate des frais de conception de logiciels. Les différences nées entre les bases et les durées d'amortissement fiscal et comptable des actifs sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

2.3 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

• Agencements et installations	5 / 8 / 10 ans
• Matériel informatique	3 / 4 / 5 ans
• Matériel de production	3 / 4 / 5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	5 / 8 / 10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel nouvelle technologie (Tablette, Portable.)	2/3 ans

2.4 – Immobilisations financières

Cette rubrique inclut les prêts à long terme consentis par PagesJaunes à des entreprises liées.
Une provision pour dépréciation peut être constituée en fonction de la situation.

2.5 – Stocks et en-cours de production

Les en-cours de production sont évalués en prix de revient et sur la base des coûts directs. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le prix de revient est inférieur à la valeur probable de réalisation.

2.6 – Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les clients défectueux sont systématiquement relancés. Les taux reposent sur les défaillances historiques constatées.

2.7 – Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

2.8 – Provisions pour risques et charges

- Indemnités de fin de carrière (IFC)

 La législation française prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

 Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont traités selon la méthode du corridor, qui prévoit l'étalement des écarts excédant 10% du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs de couverture sur la durée d'activité résiduelle des personnels composant l'engagement.

L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

Les modalités de détermination de cette provision, ainsi que celles de la médaille du travail s'effectuent sur la base d'une évaluation actuarielle, et tiennent compte de différents paramètres, décrits ci-après.

Les hypothèses au 31 décembre 2016 sont utilisées pour le calcul de la charge 2017. Les hypothèses au 31 décembre 2017 sont utilisées pour le calcul de l'engagement à cette date.

Hypothèses économiques	Hypothèses au 31/12/16	31/12/17
• Inflation	2,00 %	2,00 %
• Taux d'actualisation	1.50 %	1.50 %
• Rendement attendu des actifs financiers	1.50 %	1.50 %
• Taux d'augmentation des salaires (1)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Taux de charges sociales	45,00 %	45,00 %
• Turnover (2)	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Méthode de calcul	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

(1) Les tables d'augmentation des salaires sont définies en fonction de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle.
(2) Les taux de turnover retenus varient en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ou de l'âge, selon la catégorie socio-professionnelle. La table a été actualisée pour les calculs au 31/12/2016.

Hypothèses démographiques	Hypothèses au 31/12/16	31/12/17
• Table de Turnover	Tables PagesJaunes	Tables PagesJaunes
• Table de mortalité	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine	Tables par génération TGH 05 pour la population masculine TGF 05 population féminine
• Age de retraite	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations	64 ans pour les cadres 62 ans pour les autres populations

Modification d'hypothèse pour l'âge de retraite afin d'être cohérent avec la loi de 2010 portant sur la réforme des retraites qui reporte, entre autre, l'âge minimum de départ à la retraite à 62 ans pour les personnes nées à compter de 1956.

Afin de disposer de données à jour, les tables de turnover ont fait l'objet d'un nouveau calcul en 2017. Elles ont été estimées sur la base des observations de 2012 à 2016 (5 ans) et il a été décidé de retenir le seul motif de démission. Ainsi, les motifs de licenciement quel qu'il soit (y compris économique) et les ruptures conventionnelles ne sont plus retenus à partir du 31 décembre 2016. Cette modification a donné lieu à un changement d'estimations sur 2017.

- Les autres provisions pour risques représentent la meilleure estimation possible du risque encouru par PagesJaunes à la date d'arrêté des comptes, déterminée notamment en fonction de données historiques.

2.9 – Produits et charges constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux commandes clients validées et facturées. Les produits constatés d'avance sont donc extournés lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires, pour les annuaires papier, lors de la parution, pour les produits digitaux, au prorata de la durée d'affichage.

Les charges constatées d'avance sont constituées des achats effectués au cours d'un exercice et non consommés au cours de cet exercice

2.10 – Résultat financier

Le résultat financier est constitué des produits générés par le placement de la trésorerie excédentaire de PagesJaunes, dans le cadre de la convention de compte courant et des contrats de prêts consentis à SoLocal Group.

2.11 – Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage et de communication de marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3 • COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 – Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)		Soldes au 01.01.2017	Acquisitions de l'exercice	Variation Immobilisation en-cours	Cessions	Soldes au 31.12.2017
Concessions et droits similaires		**203**	**-**	**-**	**175**	**28**
Fonds de Commerce		**3 988 829**	**-**	**-**	**21 986**	**3 966 843**
	PagesJaunes	3 959 321	-	-	-	3 959 321
	AnnoncesJaunes	17 512	-	-	10 202	7 310
	Aronet - Embauche.com	434	-	-	223	211
	AVAL	11 561	-	-	11 561	-
Marques	PagesJaunes	**1 026**	**-**	**-**	**-**	**1 026**
	AnnoncesJaunes	**1 385**	**-**	**-**	**1 385**	**-**
Contenus		**80**		**-**	**-**	**80**
Logiciels d'applications		**272 026**	**33 387**	**-**	**23 610**	**281 802**
Immobilisations en cours		**15 134**		**4 877**	**1 884**	**18 127**
TOTAL		**4 278 682**	**33 387**	**4 877**	**49 040**	**4 267 906**

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'hypothèse où une perte de valeur serait établie.

Afin de refléter les niveaux de valorisation retenus dans le cadre de la restructuration financière de SoLocal Group dont PagesJaunes est le principal actif (étayés par un expert indépendant), le fonds de commerce a été déprécié pour un montant de 258.6 millions d'euros en 2017, ce qui porte sa valeur nette à 1 346 millions d'euros. Cette dépréciation issue du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année, est liée principalement au chiffre d'affaires de l'activité Search local en retrait par rapport aux attentes.

La variation des amortissements s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort./Prov au 01.01.2017	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort./Prov au 31.12.2017	Net au 31.12.2017
Concessions et droits similaires	**175**	-	**175**	-	**28**
Fonds de Commerce	**2 360 695**	**258 600**	**6 122**	**2 613 173**	**1 353 670**
PagesJaunes	2 354 573	258 600	-	2 613 173	1 346 148
AnnoncesJaunes	-	-	-	-	7 310
Aronet - Embauche,com	-	-	-	-	211
AVAL	6 122	-	6 122	-	-
Marques PagesJaunes	-	-	-	-	**1 026**
AnnoncesJaunes	**1 385**	-	**1 385**	-	-
Contenus	**80**	-	-	**80**	-
Logiciels d'applications	**189 028**	**41 200**	**14 319**	**215 909**	**65 893**
Immobilisations en cours	-	-	-	-	**18 127**
TOTAL	**2 551 363**	**299 800**	**22 001**	**2 829 162**	**1 438 744**

3.2 - Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles brutes s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Soldes au 01.01.2017	Acquisitions de l'exercice	Cessions	Soldes au 31.12.2017
Installations techniques, matériel et outil. de production	**4 409**	-	-	**4 409**
Agencements & Installations	**19 781**	**477**		**20 258**
Matériel de transport	**32**	-	-	**32**
Autres Immobilisations corporelles	-	**193**		**193**
Matériel informatique et de bureau	**62 235**	**1 796**	**7 974**	**56 056**
Informatique	54 019	1 471	7 966	47 524
Matériel de studio	1 135			1 135
Mobiliers de bureau	6 198	229		6 427
Mat, nouvelles technologies	883	96	8	971
Immobilisations en cours	**1 808**		**711**	**1 096**
TOTAL	**88 265**	**2 466**	**8 685**	**82 046**

La variation des amortissements s'analyse de la façon suivante :

(en K€)	Amort./Prov au 01.01.2017	Dotation de l'exercice	Reprise amort. éléments cédés	Amort./Prov au 31.12.2017	Net au 31.12.2017
Installations techniques, matériel et outil. de production	**4 409**	-	-	**4 409**	-
Agencements & Installations	**15 171**	**1 272**		**16 443**	**3 815**
Matériel de transport	**32**	-	-	**32**	-
Autres Immobilisations corporelles	-	-	-	-	**193**
Matériel informatique et de bureau	**55 066**	**2 805**	**4 605**	**53 266**	**2 790**
Informatique	48 587	2 336	4 597	46 326	1 198
Matériel de studio	1 024	28		1 052	83
Mobiliers de bureau	4 619	359		4 978	1 449
Mat, nouvelles technologies	837	82	8	911	60
Immobilisations en cours	-			-	**1 096**
TOTAL	**74 679**	**4 077**	**4 605**	**74 150**	**7 895**

3.3 - Immobilisations financières

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2017			2016
	Valeur brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Prêts consentis à Solocal Group	580 496	-	580 496	319 511
Titres de participations (*)	11	-	11	4
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	14	-	14	34
Dépôts & Cautionnements	1 432	-	1 432	1 948
TOTAL	**581 953**	**-**	**581 953**	**321 497**

(*) Cette rubrique inclut au 31 décembre 2017 une participation de 10% dans Ecofolio et de 68.5% dans le GIE.
La totalité des immobilisations financières est à moins d'un an.

L'approbation par l'ensemble des parties prenantes au plan de restructuration financière de SoLocal Group a permis de reprendre une partie de la provision sur les prêts consentis à SoLocal Group pour 269 M€ en 2016 et le solde 261 M€ en 2017.

3.4 - Stocks et en-cours

(en K€)	Période close le 31 décembre			
	2017			2016
	Valeur Brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Stock & en-cours papier	-	-	-	-
Autres	565	-	565	700
TOTAL	**565**	**-**	**565**	**700**

Les encours sont principalement constitués du coût des annuaires fabriqués (papier et impression) et à paraître en début d'année 2018.

3.5 - Dépréciation des créances

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	2016
Créances clients brutes	291 324	315 619
Provisions pour dépréciation	(11 449)	(13 479)
TOTAL	**279 874**	**302 140**

3.6 - Créances à plus et moins d'un an

La quasi-totalité des créances est à moins d'un an.
Le montant des créances à plus d'un an s'élève à 3 201 milliers d'euros, contre 2 568 milliers d'euros en 2016.

3.7 – Autres créances

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	**2016**
Débiteurs divers	4 290	3 036
Coût d'acquisition des contrats	34 538	33 798
Compte courant	509 776	599 621
Produits à recevoir	200	906
TOTAL	**548 805**	**637 362**

Les coûts d'acquisition de contrats représentent la rémunération variable des commerciaux qui sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

3.8 - Trésorerie nette

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	**2016**
Valeurs mobilières de placement	4 993	4 993
Disponibilités	30 823	55 535
Total VMP & Disponibilités	**35 817**	**60 529**
Dépôts & cautionnements reçus	30	30
Autres dettes financières	36	19
Endettement financier brut	**66**	**49**
Part à moins d'un an	66	49
Part à plus d'un an	0	0
Trésorerie (endettement) net	**35 751**	**60 480**

A fin décembre 2017, les disponibilités sont constituées :
- d'un portefeuille de SICAV évalué à 4 993 k€,
- d'un compte à terme de 5 000 k€ contracté le 4 mars 2015 auprès de la Société Générale renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un mois,
- de disponibilités en banque se décomposant ainsi 22 622 k€ à la Société Générale et 3 177 k€ à la BNP.

3.9 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées comme suit :

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	2016
Loyers et charges payées d'avance		2 059
Prestations informatiques	2 296	
Commissions	3 731	3 067
Autres	3 143	2 428
TOTAL	**9 170**	**7 553**

3.10 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	2016
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations	-	-
- Autres immobilisations financières	496	511
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	20 854	9 840
- Autres	11 885	11 621
Disponibiltés	1	2
TOTAL	**33 236**	**21 974**

Les créances clients sont impactées en 2017 par la facturation des sites Premium et Privilèges à SoMS.

3.11 - Capital social et capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 2 222 008 K€ au 31 décembre 2017. La variation des capitaux propres sur l'exercice 2017 est présentée ci-après :

(en K€)	Capitaux propres 31/12/2016	Affectation du résultat 2016	Dividende	Réduction de Capital	Résultat 2017	Capitaux propres 31/12/2017
Capital social	1 967 809					1 967 809
Boni de fusion	1 591					1 591
Réserve légale	139 041	3 417				142 458
Réserve disponible	2					2
RAN	(8)	845		0		837
Résultat de l'exercice	68 343	(68 343)			43 094	43 094
Distribution de dividendes		64 081	(64 081)			0
Total	**2 176 777**	**0**	**(64 081)**	**0**	**43 094**	**2 155 790**
			dotation	Reprise		
Provisions réglementées	82 204		26 144	(43 301)		65 047
Total	**2 258 981**	**0**	**(37 937)**	**(43 301)**	**43 094**	**2 220 837**

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires sur les logiciels créés en interne et mis en service.

3.12 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges comprennent des droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière (IFC) et de la médaille du travail.
Le niveau total des engagements s'analyse suivant le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2017	Total 31 décembre 2016
Variation de la valeur des engagements				
- Valeur totale des engagements en début de période	**75 183**	**10 086**	**85 269**	**82 459**
- Coût des services rendus	7 127	907	8 034	5 133
- Coût de l'actualisation	1 572	179	1 751	1 853
- Cotisations versées par les employés	-	-	-	-
- Modification du régime	-	-	-	-
- Réductions/Liquidations	- 2 256	-	- 2 256	- 6160
- Regroupement d'activités	-	-	-	-
- (Gains) ou Pertes actuarielles	1 321	-1 914	- 593	2 733
- Prestations payées	- 465	- 366	- 831	- 749
- Acquisitions	-	-	-	-
- Cessions/Transferts d'activité	- 443	-	- 443	-
- Variation de périmètre :	-	-	-	-
- Ecarts actuariels antérieurs	30 394	2 721	33 115	-
- Valeur totale des engagements en fin de période : (A)	**112 434**	**11 613**	**124 047**	**85 269**
- Engagements de fin de période afférent à des régimes intégralement ou partiellement financés	-	-	-	-
- Engagements de fin de période afférent à des régimes non financés	112 434	11 613	124 047	85 269
Variation des actifs de couverture				
- Juste valeur des actifs de couverture en début de période	-	-	-	-
- Produits financiers sur les actifs de couverture	-	-	-	-
- Gains/Pertes sur actifs de couverture	-	-	-	-
- Cotisations versées par l'Employeur	-	-	-	-
- Cotisations versées par les employés	-	-	-	-
- Réductions/Liquidations	-	-	-	-
- Prestations payées par le fonds	-	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-	-
- Autres (écarts de conversion)	-	-	-	-
- Juste valeur des actifs de couverture en fin de période : (B)	**0**	-	**0**	**0**
Couverture financière				
- Situation du régime (A) – (B)	112 434	11 613	124 047	85 269
- Gains ou (Pertes) actuariels non reconnus	- 36 779	-	- 36 779	- 9 738
- Coût des services passés non reconnu	- 2 304	-	- 2 303	- 2 520
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-
- Provision / (Actif) en fin de période	**73 352**	**11 613**	**84 965**	**73 011**
Charge de retraite				
- Coût des services rendus	7 127	907	8 034	5 133
- Coût de l'actualisation	1 572	179	1 751	1 853
- Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-	-
- Amortissement des (Gains) ou Pertes actuariels	2 481	- 1 914	567	258
- Amortissement du coût des services passés	217	-	217	217
- Effet de Réductions/Liquidations	- 1 503	-	-1 503	- 5 341
- Cessions/Transferts d'activité	-	-	-	-
- Amortissement des (Gains) ou Pertes actuariels antérieurs		2 721	2 721	-
- Réductions/Liquidations antérieures	1 440		1 440	
Total charge de retraite	**11 334**	**1 893**	**13 227**	**2 120**
Evolution de la Provision (Actif)				
- Provision / (Actif) en début de période	**62 925**	**10 086**	**73 011**	**71 640**
- Charge de retraite	11 334	1 893	12 895	2 120
- Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	-
- Prestations directement payées par l'employeur	- 465	- 366	-831	- 749
- Variation de périmètre :	-443	-	-443	-
- Autres (écarts d'acquisition)	-	-	-	-
- Regroupement d'activités	-	-	-	-
- Provision/(Actif) en fin de période	**73 351**	**11 613**	**84 964**	**73 011**
Hypothèses (1)				
- Taux d'actualisation (%)	1.50 %	1.50%	1.50%	1.50%
- Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
- Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	en fonction des catégories de salariés et de leur âge			
- Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	1,50 %	-		1.50 %
- Durée résiduelle probable d'activité	15.28	11.07		11.34
- Montant comptabilisé en compte de résultat au titre de la période 2017	11 334	1 893	13 227	**2 120**

Les provisions ont évolué comme suit :

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	2016
Engagements de retraite et assimilés	84 964	73 011
Provisions pour litiges sociaux	29 460	41 600
Autres provisions pour risques et charges	3 265	8 223
TOTAL	**117 689**	**122 834**

(en K€)	Soldes au 31.12.2016	Augmentation	Diminution (non utilisée)	Diminution (utilisée)	Soldes au 31.12.2017
Engagements de retraite et assimilés	73 011	15 738	2 510	1 275	84 964
Provisions pour litiges sociaux	41 600	1 225		13 365	29 460
Autres provisions pour risques et charges	8 223	1 634	167	6 425	3 265
Total des provisions pour risques & charges	**122 834**	**18 597**	**2 678**	**21 064**	**117 689**
- Dont long terme	106 210				100 724
- Dont court terme	16 623				16 965

L'impact net des charges encourues se ventile comme suit :

(en K€)	Dotation de l'exercice	Reprise
Résultat d'exploitation	10 971	1 603
Résultat financier	1 751	
Résultat exceptionnel	5 874	22 138
TOTAL	**18 597**	**23 742**

3.13 - État des échéances des dettes

(en K€)	Montant brut	à un an au plus
Concours bancaires courants	36	36
Emprunts et dettes financières diverses	30	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 715	68 715
Dettes fiscales et sociales	168 228	168 228
Autres	5 569	5 569
TOTAL	**242 578**	**242 578**

3.14 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	**2016**
Emprunts et dettes financières divers	36	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 280	61 866
Dettes fiscales et sociales	97 425	93 730
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-
Autres dettes	153	197
TOTAL	**155 894**	**155 812**

3.15 - Ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)	Période close le 31 décembre	
	2017	**2016**
Internet :	**567 595**	**590 837**
* *Search local*	454 714	480 687
* *Marketing digital*	112 881	110 149
Imprimés & vocal	**116 697**	**159 872**
TOTAL	**684 292**	**750 709**

3.16- Résultat financier

Les produits financiers sont constitués de la rémunération des prêts consentis à SoLocal Group à hauteur de 8 380 K€ en 2017 contre 8 941 K€ en 2016.

L'approbation par l'ensemble des parties prenantes au plan de restructuration financière de SoLocal Group a permis de reprendre une partie de la provision sur les prêts consentis à SoLocal Group pour 269 M€ en 2016 et le solde 261 M€ en 2017.

3.17- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement constitué :

- d'une dotation pour dépréciation du fonds de commerce de - 258 600 k€ issue du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année et liée principalement au chiffre d'affaires de l'activité Search local en retrait par rapport aux attentes.
 Cette dépréciation est d'ordre comptable et n'a pas d'impact sur la trésorerie de la société,

- de la dotation et reprise de l'amortissement dérogatoire relatif aux immobilisations incorporelles pour un montant net de 16 529 k€,

- du résultat de la cession de la branche complète de l'activité « AVendre à Louer » pour un montant net de +2 938 k€ :

 Dans le cadre de la poursuite du désengagement des activités non stratégiques, le Groupe Solocal a cédé son activité de diffusion de petites annonces immobilières sur Internet, A Vendre A Louer, à Schibsted France filiale du Groupe Schibsted propriétaire notamment de la marque leboncoin en France.

 Cette opération s'est traduite par un apport par PagesJaunes de la branche complète de l'activité « A Vendre A louer » à CityOne SAS, entité cédée ensuite par PagesJaunes SA au Groupe Schibsted.

 L'apport a été réalisé pour une valeur d'actif estimée à 16,9 M€ - montant en cours de vérification entre les parties - et a été rémunéré par des titres émis par CityOne d'une valeur nominale de 1 € pour 15 M€ majorés d'une prime d'apport de 1,9 M€.

 Cette transaction a été suivie de la vente des titres CityOne à Schibsted France sur la base d'un prix de cession de 19.8 M€ à la date du 30 novembre 2017, ce montant étant susceptible d'évoluer post-cession, sur la base de critères d'ajustements convenus entre les parties. Aucun complément de prix n'a été provisionné à ce jour.,

- de l'impact de la révision du taux de turnover dès le 31 décembre 2016 sur les dotations Indemnité de fin de carrière et médaille du travail à partir d'un taux de rotation mis à jour à partir des données observées de 2012 à 2016 (5 ans) et qui ne tient compte désormais que du seul motif de démission à l'exclusion de celui du licenciement quel qu'il soit (y compris économique) ainsi que des ruptures conventionnelles pour un montant de -4 161 k€,

- des départs liés au restructuring pour un montant de -6 723 k€.

3.18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

(en K€)	Résultat avant impôt	Impôt	Taux	Net
Résultat courant	451 458	(77 943)	17,26%	373 515
Résultat exceptionnel et participation	(333 475)	(1 889)	0,57%	(335 364)
TOTAL	117 983	(79 832)	n/a	38 151
Crédits d'impôt		4 975		4 975
IS		(33)		(33)
Résultat Comptable au 31/12/2017	117 983	(74 889)	n/a	43 094

4 • AUTRES INFORMATIONS

4.1 - Fiscalité - Situation fiscale latente et différée

(en K€)	Variation des impôts différés ou latents	
	Base	Allègements futurs impôts
Impôts différés Actifs		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 964	1 021
Provision pour indemnités de fin de carrière	73 352	21 213
Autres	131	45
Impôts différés Passifs		
Amortissement dérogatoire	(65 047)	(21 022)
Autres	(5)	(2)
TOTAL	11 395	1 255

Soit un gain futur d'impôts au taux de 34,43% pour 2018, 32.02 % pour 2019, 28.92% pour 2020, 27.37% pour 2021, 25.83 % pour 2022 et 2023 de 1 255 k€ grâce à une compensation des impôts différés entre la provision pour indemnités de fin de carrière et les amortissements dérogatoires.

4.2 - Contentieux

Dans le cours normal de son activité, PagesJaunes peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, PagesJaunes n'est partie à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de PagesJaunes estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

LITIGES ET ARBITRAGES AU 31 décembre 2017

- Plan de sauvegarde de l'emploi 2013

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait

une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires.

Les 4 procédures introduites devant les juridictions administratives (3 à l'initiative de salariés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en annulation des décisions d'autorisations de licenciement, et un recours à l'initiative de PagesJaunes devant ce même tribunal contre une décision de refus d'autorisation sur recours hiérarchique introduit par une autre salariée) sont aujourd'hui terminées.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires : plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

À la date du présent document, 171 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique (en effet aucun Conseil de Prud'hommes n'a à ce jour invalidé le motif de licenciement des salariés) mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières (contestation de la durée ou des conditions d'exécution de leur congé de reclassement, demandes de rappels de commissions sur des périodes antérieures au plan), d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte et quelques positions différentes.

Le reste des procédures au fond toujours en cours seront plaidés durant l'année 2018.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés.

La Société a reconnu dans les comptes de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par PagesJaunes pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2017, la provision restant dans les comptes était de 22,3 millions d'euros.

Une demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à PagesJaunes du fait de la validation fautive de son PSE est en cours.

- Contrôle Urssaf 2016

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notamment été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 M€ portant sur le montant des contributions patronales sur les AGA. Contestant ce redressement, le risque a été provisionné au 31 décembre 2016. La société a saisi, le 14 novembre 2017, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Bobigny d'un recours contre la décision de maintenir le redressement, rendue par la Commission de Recours Amiable de l'URSSAF d'Ile de France le 11 septembre 2017. L'audience aura lieu le 29 janvier 2018 et la décision sera rendue le 29 mars 2018..

PagesJaunes a saisi la Commission de Recours Amiable Urssaf le 28 mars 2017, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où les questions prioritaires de constitutionnalité, n°2017-627 QPC et 2017-628 QPC visant la contribution patronale versée au titres d'AGA non acquises, donneraient lieu à une décision

d'inconstitutionnalité, afin d'obtenir le remboursement des contributions patronales prévues par l'article L.137-13 du CSS qui ont été versées au titre des actions gratuites attribuées en 2014 et 2015.
Le 28 avril 2017, le Conseil a validé la constitutionnalité du texte mais a apporté une réserve d'interprétation en indiquant que « les dispositions contestées ne sauraient faire obstacle à la restitution de cette contribution lorsque les conditions auxquelles l'attribution des actions gratuites était subordonnée ne sont pas satisfaites ».
Le fait d'avoir des procédures en cours devrait permettre aux sociétés du groupe d'être remboursées des montants 2014 et 2015 (en ce compris les montants redressés).
Les délais d'acquisitions prévus par les plans 2014 et 2015 n'étant pas encore échus (19 juin 2018 et 9 février 2019), seuls peuvent être à ce jour remboursés les montants afférents aux salariés ayant quitté PagesJaunes (1,2M€).
La contribution patronale, réclamée par l'Urssaf, ayant été réglée le 12 janvier 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 30 juin 2017. Un produit sera constaté en cas de remboursement.

- Contrôle fiscal 2014

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de janvier 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Elle a constitué une provision pour couvrir les risques. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 30 juin 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours.

- Autres

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société. Au 31 décembre 2017, le nombre de ces procédures s'élevait à quatre, pour un montant total de demandes d'environ 0,3 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, PagesJaunes essaie de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'auront pas d'impact défavorable sur la situation financière de PagesJaunes.

4.3 - Engagements hors bilan

Engagements relatifs aux baux commerciaux - Contrat de location simple

Les contrats de locations immobilières génèrent des engagements pouvant courir jusqu'à 2022.

Engagements conditionnels (en K€)	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Garanties & autres engagements donnés	-	-	-	-
Engagements donnés Contrat de location simple	**9 487**	5 457	4 030	-
Engagements reçus Contrat de location simple	-	-	-	

Engagements d'achats de biens et services

Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2017 pour les années futures sont constatées en engagements hors bilan à cette date, pour un montant total de 30.5 millions d'euros dont le détail est donné dans le tableau ci-après :

Obligations contractuelles (en K€)	**Total en milliers d'euros**	A moins d'un an	Paiements dus par période De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Engagements d'achats de biens et services				
Papier	270	270	-	-
Impression	458	458	-	-
Distribution	391	391	-	-
Sous- total	**1 120**	**1 120**	-	-
Contenus éditoriaux	-	-	-	-
Location de voiture	4 451	2 505	1 946	-
Autres	12 647	9 092	3 555	-
Econocom	12 239	4 196	8 043	
Total	**30 457**	**16 913**	**13 544**	-

La rubrique « Autres » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2017 sur des biens et services livrables à partir de 1er janvier 2018.

La rubrique Econocom reprend une opération de sales and leaseback réalisée par SoLocal pour le compte de sa filiale PagesjaunesSA pour un montant 9.2 M€. L'engagement s'élève à 12.2 M€.
La durée de financement s'étale sur 36 mois.

La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Compte personnel de formation – CPF

PagesJaunes n'a pas fait d'engagement de financement en interne du CPF, il n'existe plus d'engagement pour la Société.

Engagement indemnités de fin de carrière

L'actualisation du calcul actuariel de la provision IFC à reconnaître à compter de 2017 sur 15.28 ans, est d'un montant total de 36 779 K€ au 31 décembre 2017 contre 9 738 K€ au 31 décembre 2016.

L'engagement pour médailles du travail est reconnu immédiatement en provision.

4.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'Administration et de Direction

L'information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier clairement la situation d'un membre du conseil d'administration.

4.5 - Effectifs

	2017	2016
Cadres	2 126	2 191
Agents de maîtrise et techniciens	1 235	1 246
Employés	3,6	3,8
Total	**3 364**	**3 441**

Jusqu'au 31 décembre 2016, l'effectif donné en annexe correspondait à l'effectif moyen temps plein (hors personnel mis à disposition).

Selon le nouveau règlement ANC 2016-07, l'effectif moyen à retenir est désormais celui défini par l'article D123-200 du Code de commerce, soit la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile liés à l'entreprise par un contrat de travail.

L'effectif employé à temps partiel (ou pour une durée inférieure à l'exercice) n'est donc désormais plus pris en compte dans la seule proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.
Pour l'année 2017, l'effectif selon cette nouvelle méthode s'élève à 3 832 versus 3 981 en 2016.

	2017	2016
Cadres	2 322	2 402
Agents de maîtrise et techniciens	1 505	1 574
Employés	5	5
Total	**3 832**	**3 981**

4.6 - Entreprises liées

Les principaux postes du compte de résultat concernant les opérations réalisées avec SoLocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, ou avec les autres entreprises liées, sont détaillés ci-après.

(en K€)	Entreprises liées	
Compte de résultat	**2017**	**2016**
Produits		
Ventes de prestations de services	9 681	2 799
Ventes d'espace publicitaire		
Refacturation de services	2 482	2 563
TOTAL	**12 163**	**5 362**
Charges		
Mise à disposition de personnel		0
Redevances		0
Sous-traitance	-31 639	-16 503
Prestations de services	-18 266	-14 945
Publicité, achats espaces, sponsoring	-2 589	-8 244
Management fees de Solocal Group	-8 629	-6 695
Autres prestations opérationnelles	-17 554	-10 422
TOTAL	**-78 677**	**-56 809**
Résultat financier	**8 381**	**277 915**
TOTAL	**-58 133**	**226 468**

Les principaux postes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

Créances (en K€)	**31/12/2017**	**31/12/2016**	**Dettes** (en K€)	**31/12/2017**	**31/12/2016**
SoMS	10 295	3 356	SoMS	2 077	3 120
Solocal Group	8	-	Solocal Group	536	562
QdQ Media	-	-	QdQ Media	60	30
PagesJaunes Outremer	5	-	PagesJaunes Outremer	1 421	131
Mappy	1 058	162	Mappy	5 691	4 731
Clic RDV	337	54	Clic RDV	1 175	4
Fine Media	11	-	Fine Media	3 935	3 952
Oorbit Interactive	14	27	Oorbit Interactive	426	192
Yelster	965	29	Yelster	743	43
Digital to store (DTS)	238	403	Digital to store (DTS)	669	1 563
Leadformance	3	-	Leadformance	-	-
Effilab	0	16	Effilab	337	1 666
Retail Explorer	2	-	Retail Explorer	-	5
GIE	239	-	GIE	1363	-
TOTAL	**13 175**	**4 047**	**TOTAL**	**18 433**	**15 999**

Les prêts et comptes courants avec les entreprises liées sont :

(en K€)		**31 décembre 2016**	**31 décembre 2016**
Créances :	- Prêts consentis à SoLocal Group *	580 000	319 000
	- Intérêts courus	496	511
	- Comptes courants SoLocal Group	509 101	599 621
	- Comptes courants d'intégration fiscale	-	-
Dettes :	- Comptes courants d'intégration fiscale	3 549	52 861
Produits :	- Les produits financiers	8 380	8 941
Charges :	- Les charges financières	-	-

(*) Valeur nette après constatation d'une dépréciation de 261 000 k€ en 2016, reprise en 2017.

4.7 - Consolidation

PagesJaunes est consolidée par intégration globale dans les comptes de SoLocal Group.

4.8 - Intégration fiscale

Par une option en date du 3 décembre 2004, SoLocal Group, actionnaire majoritaire de PagesJaunes, s'est placée pour une période de cinq ans renouvelable sous le régime fiscal des groupes de sociétés prévues aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, SoLocal Group s'est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement, 95 % au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membres de ce groupe. Par cette option, elle s'est également rendue redevable de l'imposition forfaitaire annuelle due par les sociétés du groupe.

Les conditions légales requises pour faire partie du groupe fiscal formé par SoLocal Group étant préalablement remplies, PagesJaunes a donné le 22 novembre 2004 son accord formel pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2005.

Par cet accord, PagesJaunes s'est rendue solidaire du paiement de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle et le cas échéant, des intérêts de retard, majorations et amendes fiscales correspondantes, dont SoLocal Group est redevable à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dus par la filiale si celle-ci n'était pas membre du groupe.

L'intégration fiscale est régie par une nouvelle convention signée entre les parties le 8 décembre 2008, qui se substitue à celle du 28 novembre 2004. PagesJaunes détermine son impôt suivant les mêmes règles qu'elle aurait appliquées si elle n'avait pas fait partie du groupe d'intégration fiscale.

4.9 – Utilisation du CICE

L'article 66 de la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 a institué un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) correspondant à la première mesure prise dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi du 6 novembre 2012.

Le taux du crédit d'impôt est de 7 % pour les rémunérations versées en 2017.

Pour l'exercice 2017, le CICE s'élève à 2 771 k€ contre 2 465 k€ en 2016.

L'utilisation du CICE a porté en 2017 sur les projets SI stratégiques pour la société, plus particulièrement ceux relatifs aux chaînes « Order to Cash », « Order to Publish » et au Search de pagesjaunes.fr qui a fait l'objet d'une refonte.

4.10 - Evénements postérieurs à la clôture

PagesJaunes a fait l'objet d'une réduction de capital lors d'une assemblée générale en date du 29 décembre 2017, réduction non motivée par des pertes et effectuée par voie de compensation de créances pour un montant de 1 086 700 341.87 €. La valeur nominale de chaque action sera réduite de 7.37 euros (son montant actuel) à 3.30 euros (la « Réduction de Capital ») pour 267.002.541 actions.

SoLocal, maison mère de PagesJaunes SA a présenté son projet stratégique « SoLocal 2020 » qui s'articule autour d'une offre élargie de services digitaux pour les entreprises, de la réinvention du média PagesJaunes et

de la simplification de l'organisation. Ce plan porte une nouvelle ambition pour PagesJaunes SA et l'ensemble des sociétés du groupe : devenir l'un des champions du digital en France.
Pour répondre au mieux aux besoins des clients, l'organisation opérationnelle serait repensée autour, notamment, de la suppression des Business Units, la centralisation des fonctions supports, la rationalisation des implantations, la simplification de la ligne managériale et la consolidation de certaines activités. Cela impliquerait une réduction de l'ordre de 1000 postes sur la période 2018-2019, dont environ 800 postes chez PagesJaunes SA en 2018, avec la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, et de 200 postes en 2019. En parallèle, il est envisagé dans le cadre du projet de transformation la création d'une centaine de postes en 2018 sur de nouvelles compétences digitales. Dans ce cadre, l'entreprise a initié le 13 février 2018 le processus d'Information-Consultation auprès des instances représentatives du personnel.
Le coût estimatif est d'environ 180 millions d'euros.
S'agissant d'un évènement intervenu postérieurement à la clôture, aucune provision n'est enregistrée à ce titre au 31 décembre 2017.



PagesJaunes SA,
Société anonyme au capital social de 881 108 385,30 euros
Siège social : 204, Rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt
444 212 955 RCS Nanterre

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale 23/05/2018 de PagesJaunes SA

Comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et vous inviter à vous prononcer sur les résolutions proposées.

I - Activité de la société

Les activités de PagesJaunes se décomposent en deux segments : le segment « Internet », et le segment « Imprimés & Vocal ».

Internet

L'activité Internet de PagesJaunes repose sur deux lignes de produit : « Search Local » d'une part, et « Marketing Digital » d'autre part.

Les produits « Search Local » constituent le socle historique des activités internet de PagesJaunes.

PagesJaunes se diversifie de plus en plus dans la distribution de produits et services dits de « marketing digital », principalement en proposant de nouvelles offres de service à sa base de clients « search local » existante.

- **Search Local** : les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'informations à contenu local.
- **Marketing Digital** : Les produits et services de marketing digital développés par PagesJaunes permettent de renforcer la pertinence de la présence des clients de PagesJaunes sur le Web
 - Sites et contenus
 - Programmatique local et adwords
 - Services transactionnels

- **Imprimés & Vocal**

Il s'agit principalement de l'activité relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, *l'Annuaire*).

II - Présentation des comptes annuels

2.1 Analyse des résultats

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats de PagesJaunes pour les périodes closes au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

En millions d'euros	Périodes closes le 31		
	2017	**2016**	**Variation 2017/2016**
Chiffre d'affaires	684,3	750,7	-8,8%
Autres produits d'expl.	51,8	54,2	-4,6%
Produits d'exploit.	**736,1**	**805,0**	**-8,6%**
Achats externes	(235,9)	(233,8)	0,9%
Impôts et taxes	(21,1)	(23,0)	-8,3%
Salaires et charges	(312,2)	(313,2)	-0,3%
Dot. amort. et prov.	(61,0)	(55,9)	9,2%
Charges d'exploit.	**(630,2)**	**(625,9)**	**0,7%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**105,9**	**179,1**	**-40,9%**
Produits financiers	**269,4**	**277,9**	**-3,1%**
Charges financières	**(1,8)**	**(1,9)**	**-5,9%**
RESULTAT FINANCIER	**267,6**	**276,1**	**-3,1%**
RESULTAT COURANT	**373,5**	**455,1**	**-17,9%**
Produits exceptionnels	**115,0**	**56,7**	**N/A**
Charges exceptionnelles	**(367,5)**	**(364,4)**	**N/A**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(252,5)**	**(307,7)**	**N/A**
Participation	(3,0)	(5,0)	-40,9%
Impôt sur les bénéfices	(75,0)	(74,1)	1,3%
RESULTAT NET	**43,1**	**68,3**	**-36,9%**

2.1.1 Produits d'exploitation

2.1.1.1 Chiffre d'affaires

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre		
	2017	**2016**	**Variation 2017/2016**
Digital	**567,6**	**590,8**	**-3,9%**
Search Local	454,7	480,7	-5,4%
Marketing Digital	112,9	110,1	2,5%
Imprimés & Vocal	**116,7**	**159,9**	**-27,0%**
Chiffre d'affaires	**684,3**	**750,7**	**-8,8%**

Le chiffre d'affaires de PagesJaunes atteint 684,3 millions d'euros en 2017, en baisse de -8.8 % par rapport à 2016 sous l'effet de la décroissance de -27,0% de l'activité Imprimés & Vocal. Le chiffre d'affaires Digital (Search Local et Marketing Digital) est en décroissance de -3,9%.

Internet

Le chiffre d'affaires des services Internet, qui provient principalement de la vente de produits publicitaires sur « pagesjaunes.fr » ainsi que des activités de création et d'hébergement de sites, est en décroissance de -3,9% en 2017 par rapport à 2016. La baisse du Search local de -5,4% est due à la décroissance du parc clients de -5,9% (de 494 000 à 465 000 clients) avec un ARPA annuel quasiment stable à +0,3% (de 992 à 997 euros).

Le marketing digital est en croissance de +2,5% grâce au Programmatique et Adwords (+25,1% à 34,4 M€), compensant ainsi la décroissance sur les sites des gammes Présence et Visibilité (-5,9% à 63,4 M€).

La croissance des audiences de pagesjaunes.fr est de +2,0% avec un nombre de visites mensuelles moyennes de 150,4 millions en 2017 contre 147,5 millions en 2016. L'audience Mobile est en croissance de +10,8% avec 60,1 millions de visites mensuelles moyennes en 2017. L'audience Fixe et Tablette est en retrait à -3,1% (90,3 millions de visites mensuelles moyennes en 2017).

Imprimé & Vocal

Le chiffre d'affaires Imprimés & Vocal, qui résulte principalement de la commercialisation d'espaces publicitaires dans l'annuaire PagesJaunes et dans l'*Annuaire* (Pages Blanches), s'élève à 116,7 millions d'euros en 2017 contre 159,9 millions en 2016, soit une baisse de -27,0%.

2.1.1.2 Autres produits d'exploitation

	Périodes closes le 31 décembre		
	2017	**2016**	**Variation 2017/2016**
En millions d'euros			
Produits annexes	4,1	3,5	14,9%
Production immobilisée	37,8	39,7	-5,0%
En-cours de production	(0,1)	0,0	N/A
Reprises sur provisions	8,4	8,6	-2,2%
Créances récupérées	0,2	0,2	-17,7%
Autres produits	1,5	2,1	-29,4%
Autres produits expl.	**51,8**	**54,2**	**-4,6%**

Les autres produits d'exploitation de PagesJaunes s'élèvent à 51,8 millions d'euros en 2017, soit une diminution de 4,6% par rapport à 2016. Cette baisse est en lien avec la diminution des projets immobilisés sur 2017. Les investissements se sont concentrés en 2017 sur les chaînes Order to Cash et Order to Publish ainsi que sur les plateformes de l'activité Programmatique

2.1.2 Charges d'exploitation

2.1.2.1 Achats externes

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2017	2016	Variation 2017/2016
Achats externes	**(235,9)**	**(233,8)**	**0,9%**
en % du chiffre d'affaires	*34,5%*	*31,1%*	

Les achats externes incluent essentiellement les coûts éditoriaux (achat de papier, impression et distribution des annuaires imprimés), les coûts liés aux achats de données et de mots-clés, les charges du système d'information, les charges de communication et de marketing, ainsi que les charges de structure.

Les achats externes de PagesJaunes s'élèvent à 235,9 millions d'euros en 2017 et augmentent de 0,9% par rapport à 2016, tandis que le chiffre d'affaires diminue de -8,8% sur la même période. Les achats externes représentent ainsi 34,5% du chiffre d'affaires en 2017 contre 31,1% en 2016.

Cette augmentation s'explique principalement par la rémunération par PagesJaunes de la mise à disposition par ClicRDV, de données clients permettant l'intégration d'un lien transactionnel de prise de rendez-vous dans le cadre du contrat de partenariat offre « PagesJaunes Doc » (+12,0 M€), de l'effet année pleine des loyers Citylights et coûts IT (+1,7 M€) minorés par des économies sur la communication, le support commercial ainsi que les frais généraux.

2.1.2.2 Impôts, taxes et versements assimilés

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2017	2016	Variation 2017/2016
Impôts et taxes	**(21,1)**	**(23,0)**	**-8,3%**

Les charges d'impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 21,1 millions d'euros en 2017 et diminuent de -8,3% par rapport à 2016 en raison de la baisse du chiffre d'affaires qui sert de base pour le calcul de la CVAE.

2.1.2.3 Salaires et charges sociales

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2017	2016	Variation 2017/2016
Salaires et charges sociales	**(312,2)**	**(313,2)**	**-0,3%**
en % du chiffre d'affaires	*45,6%*	*41,7%*	

Les salaires et charges sociales se composent des salaires et traitements fixes et variables y compris intéressement, des charges sociales, des taxes assises sur les salaires, des provisions pour congés payés, des avantages postérieurs à l'emploi, et des diverses indemnités versées aux salariés de la force de vente et des fonctions support.

Les salaires et charges sociales représentent 45,6% du chiffre d'affaires en 2017 contre 41,7% en 2016, et s'élèvent à 312,2 millions d'euros, en diminution de -0,3% par rapport à 2016, tandis que, sur la même période, le chiffre d'affaires diminue de -8,8%.

Cette diminution de -1,0 M€ est principalement liée à la baisse des effectifs (commerciaux et non commerciaux) dont l'impact est minoré par différents éléments notamment la reprise de diverses provisions en 2016 sans équivalent en 2017 et l'augmentation de la provision pour compte épargne temps s'appliquant désormais sur la partie variable.

2.1.2.4 Dotations aux amortissements et provisions

	Périodes closes le 31 décembre		
	2017	**2016**	**Variation 2017/2016**
En millions d'euros			
Sur immobilisations	(45,3)	(43,0)	5,4%
Sur actif circulant	(4,8)	(6,2)	-23,7%
Pour risques & charges	(11,0)	(6,6)	65,3%
Dot. Amort. & prov.	**(61,0)**	**(55,9)**	**9,2%**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 61,0 millions d'euros en 2017, en augmentation de 9,2 % par rapport à 2016 due principalement à l'accroissement de la provision Indemnité de fin de carrière suite à la révision des taux de turnover, qui ne tiennent compte désormais que du seul motif de démission, à l'exclusion de celui du licenciement quel qu'il soit (y compris économique) et des ruptures conventionnelles. L'impact est évalué à 4,7 M€ sur l'exercice 2017.

2.1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de PagesJaunes est en diminution de -40,9% par rapport à 2016, son montant s'élève à 105,9 millions d'euros contre 179,1 millions d'euros en 2016. Le résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires est de 15,5% en 2017 contre 23,9% en 2016.

Cette diminution provient principalement du repli du chiffre d'affaires sur 2017 (-66,4 M€), de la diminution des autres produits d'exploitation (production immobilisée) et de l'augmentation des charges d'exploitation (dotations aux amortissements et provisions).

2.1.4 Résultat financier

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2017	2016	Variation 2017/2016
Produits financiers	**269,4**	**277,9**	**-3,1%**
Charges financières	**(1,8)**	**(1,9)**	**-5,9%**
RESULTAT FINANCIER	**267,6**	**276,1**	**-3,1%**

Le résultat financier s'élève à 267,6 millions d'euros en 2017 contre 276,1 millions d'euros en 2016.

L'approbation par l'ensemble des parties prenantes au plan de restructuration financière de SoLocal Group a permis de reprendre une partie de la provision sur les prêts consentis à SoLocal Group pour 269 M€ en 2016 et le solde 261 M€ en 2017.

Les produits financiers sont constitués de la rémunération des prêts consentis à SoLocal Group à hauteur de 8,4 millions d'euros en 2017 contre 8,9 millions d'euros en 2016.

2.1.5 Résultat exceptionnel

En millions d'euros	Périodes closes le 31 décembre 2017	2016	Variation 2017/2016
Sur opérations gestion	2,5	1,1	N/A
Sur opérations capital	47,4	0,0	N/A
Reprises provisions	65,2	55,6	N/A
Produits exceptionnels	**115,0**	**56,7**	**N/A**
Sur opérations gestion	(23,4)	(28,3)	N/A
Sur opérations capital	(53,4)	(0,2)	N/A
Dotations provisions	(290,6)	(335,9)	N/A
Autres			N/A
Charges except.	**(367,5)**	**(364,4)**	**N/A**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(252,5)**	**(307,7)**	**N/A**

Le résultat exceptionnel est principalement constitué :

- d'une dotation pour dépréciation du fonds de commerce de -258,6 M€ issue du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année et liée principalement au chiffre d'affaires de l'activité Search local en retrait par rapport aux attentes.
 Pour mémoire, les charges exceptionnelles 2016 incluaient une dépréciation du fonds de commerce de -295,5 M€ liée au décalage du plan de restructuration financière de 6 mois.

Cette dépréciation n'a pas d'impact sur la trésorerie de la société.

- de la dotation et reprise de l'amortissement dérogatoire relatif à la production immobilisée pour un montant net de +16,5 millions d'euros,

- du résultat de la cession de CityOne contenant la branche complète de l'activité « A Vendre A Louer » pour un montant net de +2,9 M€,

- de l'impact de la révision du taux de turnover dès le 31 décembre 2016 sur les dotations Indemnité de fin de carrière et médaille du travail à partir d'un taux de rotation mis à jour à partir des données observées de 2012 à 2016 (5 ans) et qui ne tient compte désormais que du seul motif de démission à l'exclusion de celui du licenciement quel qu'il soit (y compris économique) ainsi que des ruptures conventionnelles pour un montant de -4,1 M€,

- des départs liés au restructuring pour un montant de -6,7 M€.

2.1.6 Participation des salariés

	Périodes closes le 31 décembre		
	2017	2016	Variation 2017/2016
En millions d'euros			
Participation	**(3,0)**	**(5,0)**	**-40,9%**

Un accord de participation mutualisé regroupant l'ensemble des sociétés françaises de SoLocal Group dont PagesJaunes, a été conclu le 26 juin 2006. Cet accord, applicable depuis l'exercice 2006 pour la participation, prévoit une mutualisation des réserves spéciales de participation entre toutes les entités françaises de SoLocal Group, chaque réserve spéciale de participation est calculée selon une formule dérogatoire fondée sur le résultat d'exploitation de chacune des entités, avec un plancher fondé sur le montant qui résulte de l'application de la formule légale. Dans ce cadre, PagesJaunes a constaté une charge de participation de 3,0 millions d'euros en 2017 contre 5 millions d'euros en 2016.

2.1.7 Impôt sur les sociétés

	Périodes closes le 31 décembre		
	2017	2016	Variation 2017/2016
En millions d'euros			
Impôts	**(75,3)**	**(74,1)**	**1,6%**

Ayant subi un déficit fiscal en 2015 de 381,1 millions d'euros, PagesJaunes bénéficie en 2016 et 2017 de la règle d'imputation des déficits à 50% permettant d'abaisser de moitié le taux d'IS de 34,43% à 17,21%.

De ce fait, l'impôt sur les sociétés de PagesJaunes s'élève en 2017 à 79,8 millions d'euros en raison :

- de la reprise du solde de la dépréciation des prêts consentis à SoLocal Group de 261,0 millions d'euros générant une charge d'impôt d'un montant 44,9 millions d'euros.

- Au niveau de l'intégration fiscale, cette charge d'impôt est neutralisée et n'engendre donc aucune charge pour le Groupe.
- de son activité économique qui dégage une charge d'impôt d'un montant de 34,9 millions d'euros,

PagesJaunes constate toutefois un produit d'impôt sur les sociétés de 4,9 millions d'euros lié aux crédits d'impôts dont le CICE pour 2,8 M€ et le crédit d'impôt recherche 1,6 M€ pour l'exercice 2016 et 0,5 M€ pour l'exercice 2017 comptabilisé sur une base estimative.
En 2017, la charge d'IS est de 75,3 millions d'euros.

2.1.8 Résultat net

Le résultat net s'élève à 43,1 millions d'euros en 2017 contre 68,3 millions d'euros en 2016. Le résultat net 2017 reste impacté par la dépréciation du fonds de commerce à hauteur de (258,6) millions d'euros et de la reprise de la dépréciation des prêts consentis à SoLocal Group de (261) millions d'euros.

2.2 Analyse du bilan de PagesJaunes

2.2.1 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2017 se décompose comme suit :

(en K€)	Capitaux propres 31/12/2016	Affectation du résultat 2016	Dividende	Réduction de Capital	Résultat 2017	Capitaux propres 31/12/2017
Capital social	1 967 809					1 967 809
Boni de fusion	1 591					1 591
Réserve légale	139 041	3 417				142 458
Réserve disponible	2					2
RAN	(8)	845		0		837
Résultat de l'exercice	68 343	(68 343)			43 094	43 094
Distribution de dividendes		64 081	(64 081)			0
Total	**2 176 777**	**0**	**(64 081)**	**0**	**43 094**	**2 155 790**
			dotation	Reprise		
Provisions réglementées	82 204		26 144	(43 301)		65 047
Total	**2 258 981**	**0**	**(37 937)**	**(43 301)**	**43 094**	**2 220 837**

2.2.2 Trésorerie nette

	Périodes closes le 31 décembre		
	2017	2016	Variation 2017/2016
En millions d'euros			
Valeurs mobilières de placement	5,0	5,0	0,0%
Disponibilités	30,8	55,5	-44,5%
Total VMP et disponibilités	**35,8**	**60,5**	**-40,8%**
Autres dettes financières	0,1	0,0	35,7%
Endettement financier brut	**0,1**	**0,0**	**35,7%**
Part à moins d'un an	0,1	0,0	35,7%
Part à plus d'un an	0,0	0,0	0,0%
Trésorerie (endettement) net	**35,8**	**60,5**	**-40,9%**

A fin décembre 2017, les disponibilités sont constituées :
- d'un portefeuille de SICAV évalué à 5,0 M€,
- d'un compte à terme de 5,0 M€ contracté le 4 mars 2015 auprès de la Société Générale renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un mois.
- de disponibilités en banque se décomposant ainsi 22,6 M€ à la Société Générale et 3,2 M€ à la BNP.

III – Evénements marquants de l'exercice

3.1 Cession Aval

Dans le cadre de la poursuite du désengagement des activités non stratégiques, le Groupe Solocal a cédé son activité de diffusion de petites annonces immobilières sur Internet, A Vendre A Louer, à Schibsted France filiale du Groupe Schibsted propriétaire notamment de la marque leboncoin en France.
Cette opération s'est traduite par un apport par PagesJaunes de la branche complète de l'activité « A Vendre A louer » à CityOne SAS, entité cédée ensuite par PagesJaunes SA au Groupe Schibsted.
L'apport a été réalisé pour une valeur d'actif estimée à 16,9 M€ - montant en cours de vérification entre les parties - et a été rémunéré par des titres émis par CityOne d'une valeur nominale de 1 € pour 15 M€ majorés d'une prime d'apport de 1,9 M€.
Cette transaction a été suivie de la vente des titres CityOne à Schibsted France sur la base d'un prix de cession de 19.8 M€ à la date du 30 novembre 2017, ce montant étant susceptible d'évoluer post-cession, sur la base de critères d'ajustements convenus entre les parties. Aucun complément de prix n'a été provisionné à ce jour.

3.2 Engagements de Leaseback

SoLocal a réalisé une opération de sales and leaseback pour sa filiale PagesJaunes, pour un montant de 9,2 millions d'euros. Le montant de l'engagement s'élève à 12,2 M€.
La durée de financement s'étale sur 36 mois.

3.3 Changement du mode de direction de la Société

A la suite de la démission de Jean-Pierre Remy à compter du 30 juin 2017 de son mandat de Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration a décidé dans sa séance du 30 juin 2017 que la direction générale de la Société sera exercée par le Président du Conseil d'administration de la

Société ; et qu'en conséquence, à compter de cette date, le Président du Conseil d'administration cumulera les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société et portera le titre de Président Directeur-Général.

A la suite de ce changement, le Conseil d'administration a décidé de nommer Christophe Pingard aux fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société à compter du 30 juin 2017 et de confirmer Monsieur Christophe Pingard dans ses fonctions de Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat restant à courir.

A la suite de la démission de Christophe Pingard de son mandat de Président -Directeur général à compter du 14 décembre 2017, le Conseil d'administration a décidé de nommer Eric Boustouller aux fonctions de Président – Directeur général de la Société.

3.4 Décision de réduction de capital

PagesJaunes a fait l'objet d'une réduction de capital lors d'une assemblée générale en date du 29 décembre 2017, réduction non motivée par des pertes et effectuée par voie de compensation de créances pour un montant de 1 086 700 341.87 €. La valeur nominale de chaque action sera réduite de 7.37 euros (son montant actuel) à 3.30 euros (la « Réduction de Capital ») pour 267.002.541 actions.

IV- Risques et litiges

Dans le cours normal de son activité, PagesJaunes peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.
À l'exception des procédures décrites ci-après, PagesJaunes n'est partie à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de PagesJaunes estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

LITIGES ET ARBITRAGES AU 31 décembre 2017

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail, sur le même argument de pure forme.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires.

Les 4 procédures introduites devant les juridictions administratives (3 à l'initiative de salariés devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise en annulation des décisions d'autorisations de licenciement, et un recours à l'initiative de PagesJaunes devant ce même tribunal contre une décision de refus d'autorisation sur recours hiérarchique introduit par une autre salariée) sont aujourd'hui terminées.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires : plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

À la date du présent document, 171 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique (en effet aucun Conseil de Prud'hommes n'a à ce jour invalidé le motif de licenciement des salariés) mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières (contestation de la durée ou des conditions d'exécution de leur congé de reclassement, demandes de rappels de commissions sur des périodes antérieures au plan), d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte et quelques positions différentes.

Le reste des procédures au fond toujours en cours seront plaidés durant l'année 2018.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés.

La Société a reconnu dans les comptes de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. De nombreux recours ont été engagés par PagesJaunes pour contester ces décisions. Au 31 décembre 2017, la provision restant dans les comptes était de 22,3 millions d'euros.

Une demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à PagesJaunes du fait de la validation fautive de son PSE est en cours..

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notamment été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 M€ portant sur le montant des contributions patronales sur les AGA. Contestant ce redressement, le risque a été provisionné au 31 décembre 2016. La société a saisi, le 14 novembre 2017, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Bobigny d'un recours contre la décision de maintenir le redressement, rendue par la Commission de Recours Amiable de l'URSSAF d'Ile de France le 11 septembre 2017. L'audience a eu lieu le 29 janvier 2018, et la décision sera rendue le 29 mars 2018.

PagesJaunes a saisi la Commission de Recours Amiable Urssaf le 28 mars 2017, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où les questions prioritaires de constitutionnalité, n°2017-627 QPC et 2017-628 QPC visant la contribution patronale versée au titres d'AGA non acquises, donneraient lieu à une décision d'inconstitutionnalité, afin d'obtenir le remboursement des contributions patronales prévues par l'article L.137-13 du CSS qui ont été versées au titre des actions gratuites attribuées en 2014 et 2015. Le 28 avril 2017, le Conseil a validé la constitutionnalité du texte mais a apporté une réserve d'interprétation en indiquant que « les dispositions contestées ne sauraient faire obstacle à la restitution de cette contribution lorsque les conditions auxquelles l'attribution des actions gratuites était subordonnée ne sont pas satisfaites ».

Le fait d'avoir des procédures en cours devrait permettre aux sociétés du groupe d'être remboursées des montants 2014 et 2015 (en ce compris les montants redressés).
Les délais d'acquisitions prévus par les plans 2014 et 2015 n'étant pas encore échus (19 juin 2018 et 9 février 2019), seuls peuvent être à ce jour remboursés les montants afférents aux salariés ayant quitté PagesJaunes (1,2M€).
La contribution patronale, réclamée par l'Urssaf, ayant été réglée le 12 janvier 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 30 juin 2017. Un produit sera constaté en cas de remboursement.

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de janvier 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Elle a constitué une provision pour couvrir les risques. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 30 juin 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours.

Par ailleurs, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société. 31 décembre 2017, le nombre de ces procédures s'élevait à quatre, pour un montant total de demandes d'environ 0,3 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, PagesJaunes essaie de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'auront pas d'impact défavorable sur la situation financière de PagesJaunes.

V - Projet d'affectation du résultat

Nous vous proposons de :

(i) constater que le bénéfice de l'exercice s'élève à 43 093 507,39 euros ;
(ii) décider d'affecter le montant de 2 154 675,37 euros à la réserve légale, pour la porter à 144 612 756,99 euros ;
(iii) constater qu'après affectation à la réserve légale de 2 154 675,37 euros et compte tenu du report à nouveau créditeur de 837 264,63 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 41 776 096,65 euros ;
(iv) verser aux actionnaires, à titre de dividende, 0,15 euro par action ;
(v) et décider d'affecter le solde du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau ».

Le montant global du dividende s'élève en conséquence au maximum à 40 050 381,15 euros en paiement du dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été

Exercice	*Nombre d'actions*	*Dividende par action*	*Quote-part du dividende éligible à l'abatteme nt (1)*
2014	267 002 541	0	100%
2015	267 002 541	0	100%
2016	267 002 541	0,24	100%

(1) Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

VI - Capital social - répartition

Capital au 31/12/2017

Le capital social est fixé à la somme de 1 967 808 727,17 euros. Il est divisé en 267 002 541 actions d'une seule catégorie de 7,37 Euros chacune, entièrement libérées, libérées intégralement de leur valeur nominale.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que SoLocal Group détient plus de 99,9 % du capital social ou des droits de vote.

Actionnariat salarié

Notre Société ne compte pas d'actionnaires salariés en dehors des mandataires sociaux bénéficiaires de prêts d'actions. Notre Société est donc soumise aux obligations prévues à l'article L. 225-129-VI du Code de commerce concernant les sociétés dont les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce représentent moins de 3% du capital.

VII - Impacts environnementaux de l'activité de l'entreprise

L'ensemble des informations figure dans le rapport sur la responsabilité sociale et environnementale de la société.

VIII - Informations sociales

Au 31 décembre 2017, PagesJaunes employait 3 662 salariés.

IX- Montant des rémunérations et avantages de toutes natures versés au cours de l'exercice 2017 à chaque mandataire social de PagesJaunes durant l'exercice de la part de la société contrôlant PagesJaunes

	[illegible]	[illegible]	Exercice 2016	
	[illegible]	[illegible]	Montants dus	Montants versés
Eric Boustouller, Président Directeur Général (depuis le 14 décembre 2017)				
Rémunération fixe	[illegible]	[illegible]	—	—
Rémunération variable annuelle	[illegible]	[illegible]	—	—
Rémunération exceptionnelle			—	—
Jetons de présence			—	—
Avantages en nature [1]	[illegible]	[illegible]	—	—
TOTAL	237 247	121 033	—	—
Jean-Pierre Remy, Président du Conseil d'administration (jusqu'au 30 juin 2017)				
Rémunération fixe	[illegible]	[illegible]	520 000	520 000
Rémunération variable	[illegible]	[illegible]	483 600	468 000
Rémunération exceptionnelle			—	—
Jetons de présence	[illegible]	[illegible]	50 994	84 310
Avantages en nature [1]	[illegible]	[illegible]	20 414	20 414
TOTAL	281 888	773 179	1 075 008	1 092 724
Christophe Pingard, Directeur général délégué (jusqu'au 14 décembre 2017)				

Rémunération fixe	[redacted]	[redacted]	370 000	370 000
Rémunération variable			206 460	200 000
Rémunération exceptionnelle			—	—
Indemité de cessation de fonctions				
Jetons de présence			—	—
Avantages en nature (1)			19 244	19 244
TOTAL	971 270	1 177 920	595 704	589 244

(1) Mise à disposition d'une voiture de fonction et prise en charge des cotisations chômage.
(2) Aucun montant dû au titre de l'exercice 2017, Jean-Pierre Remy ayant renoncé à sa rémunération variable annuelle

X- Options de souscription ou d'achat d'actions Solocal Group

Options de souscription d'actions

Plan 2005

La Société a mis en place un plan d'options de souscription d'actions le 28 juin 2005 qui, arrivé à échéance le 28 juin 2015, a été annulé.

Plan 2007

De même, la Société a mis en place un second plan de souscription d'actions le 20 décembre 2007 qui, arrivé à échéance le 19 décembre 2017, a été annulé

Plan 2009

En 2009, la Société a mis en place trois plans de souscription d'actions : le 23 juillet 2009 pour 1 145 000 options à un prix d'exercice de 6,71 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), le 29 octobre 2009 pour 87 000 options à un prix d'exercice de 8,84 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), le 17 décembre 2009 pour 75 000 options à un prix d'exercice de 7,82 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015). Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 23 juillet 2009, le Conseil d'administration avait notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options était soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, à la condition de performance suivante : atteinte par Jean-Pierre Remy de ses objectifs annuels 2009, 2010, 2011. Le Comité des rémunérations ayant accordé à Jean-Pierre Remy en fonction de l'atteinte de ses objectifs respectivement 150 %, 130 % et 50 % de sa part variable au cours des années 2009, 2010 et 2011, la moyenne était de 110 % et en application de ce plan, 140 000 options ont été définitivement attribuées (9 450 options après ajustements).

Jean-Pierre Remy était tenu de réinvestir en actions SoLocal Group 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options et devait conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général. Les options ont été annulées à la suite de la démission de Jean-Pierre Remy, le 30 juin 2017, de son mandat de Directeur général.

Plan 2010

En 2010, la Société a mis en place deux plans de souscription d'actions : le 27 juillet 2010 pour 1 336 000 options à un prix d'exercice de 8,58 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de

capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015), le 16 décembre 2010 pour 166 000 options à un prix d'exercice de 7,09 euros (avant ajustements suite à l'augmentation de capital du 6 juin 2014 et au regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015).

Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de 10 ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 27 juillet 2010, le Conseil d'administration avait notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options était soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, à la condition de performance suivante : atteinte par le Directeur général de ses objectifs annuels 2010, 2011 et 2012. Le Comité des rémunérations ayant accordé à Jean-Pierre Remy en fonction de l'atteinte de ses objectifs respectivement 130 %, 50 % et 65 % de sa part variable au cours des années 2010, 2011 et 2012, la moyenne était de 81,67 % et en application de ce plan, 114 333 options ont été définitivement attribuées (7 717 options après ajustement).

Jean-Pierre Remy était tenu de réinvestir en actions SoLocal Group 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces optionset devait conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général. Les options ont été annulées à la suite de la démission de Jean-Pierre Remy, le 30 juin 2017, de son mandat de Directeur général.

Compte tenu de l'augmentation de capital qui a été définitivement réalisée le 6 juin 2014 , et conformément à la loi et aux règlements de chacun de ces plans, le Conseil d'administration a décidé de procéder, dans sa séance du 19 juin 2014, à l'ajustement des conditions des options de souscription en vigueur, l'ajustement portant à la fois sur le prix d'exercice des options et sur le nombre d'actions pouvant être souscrites par exercice des options.

De même, afin de tenir compte du regroupement des actions de la Société intervenu le 26 octobre 2015, le Directeur Général, faisant usage des pouvoirs conférés par le Conseil d'administration du 21 juillet 2015, a décidé de procéder à l'ajustement, plan par plan, de la parité d'exercice des options en retenant une nouvelle parité égale à la parité actuelle d'exercice de chaque option multipliée par un ratio de 1/30 (correspondant au nombre d'actions composant le capital après regroupement divisé par le nombre d'actions composant le capital avant le regroupement mais tenant compte de la renonciation par un actionnaire de la Société au regroupement de 23 actions anciennes) ; étant précisé (i) que pour l'ensemble des options dont bénéficie chaque titulaire au titre d'un plan, le résultat (par bénéficiaire et par plan) est arrondi au nombre entier d'actions nouvelles inférieur (ii) que les autres caractéristiques des options restent inchangées.

Ainsi, tout titulaire d'options qui pouvait (avant l'ajustement de 2015) par l'exercice d'une option souscrire une (1) action de 0,20 euro de valeur nominale à un prix d'exercice déterminé, peut désormais souscrire par l'exercice de cette même option un trentième d'action de 6 euros de valeur nominale au prix d'exercice ajusté. À ce titre, un titulaire d'options qui pouvait (avant l'ajustement de 2015) par l'exercice de l'ensemble des options dont il est titulaire au titre d'un plan, souscrire trente et une (31) actions de 0,20 euro de valeur nominale pour un prix global de 179,40 euros (5,78 euros fois 31), peut désormais souscrire par l'exercice de ces mêmes options une (1) action de 6 euros de valeur nominale pour un prix global de 173,61 euros.

Compte tenu de l'augmentation de capital qui a été définitivement réalisée le 14 mars 2017, et conformément à la loi et aux règlements de chacun des plans d'options en vigueur (attribution par les Conseils d'administration lors de ses réunions des 20 décembre 2007, 23 juillet 2009, 29 octobre 2009, 17 décembre 2009, 27 juillet 2010 et 16 décembre 2010), afin de tenir compte (i) de l'émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et (ii) de l'attribution d'actions gratuites, le Conseil d'administration a décidé de procéder, dans sa séance du 24 avril 2017, à l'ajustement des conditions des options de souscription en vigueur, l'ajustement portant à la fois sur le prix d'exercice des options et sur le nombre d'options détenues par chaque porteur d'options.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Eric Boustouller	—	—	—	—	—	—
Jean-Pierre Remy	—	—	—	—	—	—
Christophe Pingard	—	—	—	—	—	—

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Eric Boustouller	—	—	—
Jean-Pierre Remy	23 juillet 2009	Néant	—
	27 juillet 2010	Néant	—
Christophe Pingard	—	—	—

Plan d'attribution d'actions de performance de SoLocal Group

Plans 2006 et 2008

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2006 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution d'actions de performance, au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 0,5 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée générale, soit 1 393 948 actions.

Le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un premier plan d'attribution d'actions le 30 mai 2006. Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 602 361 actions à 591 collaborateurs du Groupe le 30 mai 2006. Faute d'atteinte des conditions de performance, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Un second plan d'attribution d'actions a été arrêté le 20 novembre 2006, et a donné lieu à l'attribution de 778 638 actions à 611 collaborateurs du Groupe. Compte tenu de la non-atteinte des conditions de performance sur l'une des deux années concernées, seules 50 % de ces actions ont été définitivement acquises par les bénéficiaires le 20 novembre 2008.

Un troisième plan a été arrêté le 14 février 2008, donnant lieu à l'attribution de 12 940 actions à 15 collaborateurs du Groupe. Faute d'atteinte des conditions de performance, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Plans 2011, 2012 et 2013

Les actionnaires de la société SoLocal Group, réunis en Assemblée générale mixte le 7 juin 2011, ont autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants

et salariés de la société SoLocal Group et des sociétés qui lui sont liées, un plan d'attribution d'actions de performance au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-6 du Code de commerce.

Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 1 226 000 actions à 41 collaborateurs du Groupe le 26 octobre 2011, dont 140 000 actions au bénéfice de Jean-Pierre Remy. Un deuxième plan d'attribution d'actions a été arrêté le 16 décembre 2011, et a donné lieu à l'attribution de 84 000 actions à trois collaborateurs du Groupe, dont 60 000 actions au bénéfice de Christophe Pingard. Compte tenu de l'atteinte partielle des conditions de performance sur ces deux plans, environ 45 % de ces actions ont été définitivement acquises le 31 mars 2014 par les bénéficiaires (soit, pour ce qui concernent Jean-Pierre Remy et Christophe Pingard, l'équivalent respectivement de 1 969 et 844 actions nouvelles).

Un troisième plan d'attribution a été arrêté le 11 décembre 2012, et a donné lieu à l'attribution de 2 624 000 actions à 47 bénéficiaires, dont 300 000 actions au bénéfice de Jean-Pierre Remy et 150 000 actions au bénéfice de Christophe Pingard. Un nouveau plan d'attribution a été arrêté le 11 décembre 2013, et donné lieu à l'attribution de 280 000 actions à 10 bénéficiaires.

Pour les actions de performances attribuées dans le cadre des plans des 11 décembre 2012 et 11 décembre 2013, le Conseil d'administration du 19 juin 2014 a décidé de procéder à des ajustements pour tenir compte de l'incidence de l'augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS. Compte tenu de l'atteinte partielle des conditions de performance sur ces deux plans, environ 70,7 % de ces actions ont été définitivement acquises par les bénéficiaires. Ce taux correspond à l'atteinte à hauteur de 74,6 % des conditions de performance sur l'évolution du chiffre d'affaires (pondéré à 2/3) et à hauteur de 63,0 % des conditions de performance sur l'évolution de la MBO (pondéré à 1/3). Jean-Pierre Remy et Christophe Pingard ont ainsi acquis le 31 mars 2015, dans le cadre du plan du 11 décembre 2012 maintenant clos, respectivement 25 270 actions (758 100 actions avant le regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015) et 12 635 actions (379 050 actions avant le regroupement d'actions intervenu le 26 octobre 2015).

Plans 2014 et 2015

Les actionnaires de la société SoLocal Group, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 29 avril 2014, ont autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés de la société SoLocal Group et des sociétés qui lui sont liées, un plan d'attribution d'actions de performance au sens des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Ce plan a donné lieu le 19 juin 2014 à l'attribution de 45 221 000 actions à 112 bénéficiaires. Un deuxième plan d'attribution d'actions a été arrêté le 9 février 2015, et a donné lieu à l'attribution de 2 305 000 actions à 12 collaborateurs du Groupe.

Le Directeur Général, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'administration de la Société lors de sa séance du 21 juillet 2015 a décidé par décisions du 26 octobre 2015 de procéder à l'ajustement du nombre d'actions de performance attribuées en décembre 2013 et juin 2014 afin de tenir compte du regroupement des actions de la Société selon les modalités suivantes : réalisation de l'ajustement en référence à la parité retenue pour le regroupement d'actions, c'est-à-dire, pour chaque attributaire d'actions de performance, en appliquant un ratio de 1/30 (correspondant au nombre d'actions composant le capital après regroupement divisé par le nombre d'actions composant le capital avant le regroupement mais tenant compte de la renonciation par un actionnaire de la Société au regroupement de 23 actions anciennes) au nombre d'actions de performance auquel le titulaire aurait eu droit en l'absence d'ajustement ; étant précisé (i) que le résultat (par bénéficiaire et par plan) est arrondi au nombre entier d'actions nouvelles inférieur et (ii) que les autres caractéristiques des actions de performance restent inchangées.

Ainsi un bénéficiaire d'actions de performance qui (avant l'ajustement de 2015), au titre d'un plan, a droit à trente et une (31) actions de performance de 0,20 euro de valeur nominale, aura désormais droit au titre de ce plan à une (1) action de 6 euros de valeur nominale.

Compte tenu de l'augmentation de capital qui a été définitivement réalisée le 14 mars 2017, et conformément aux règlements des plans d'attribution encore en période d'acquisition (attribution par le Conseil d'administration lors de ses réunions des 19 juin 2014 et 9 février 2015), afin de tenir compte (i) de l'émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et (ii) de l'attribution d'actions gratuites, le Conseil d'administration a décidé de procéder, dans sa séance du 24 avril 2017, à l'ajustement des conditions des plans d'attribution d'actions de performance, l'ajustement portant sur le nombre d'actions de performance à attribuer à chaque attributaire.

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Actions de performance attribuées par l'Assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Eric Boustouller	-	-	-	-	-	-
Jean-Pierre Remy	-	-	-	-	-	-
Christophe Pingard	-	-	-	-	-	-

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Eric Boustouller	-	-	-
Jean-Pierre Remy	26 octobre 2011	Néant	Montant de la MBO
	11 décembre 2012	Néant	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO
	19 juin 2014	Actions annulées	Croissance annuelle organique du chiffre d'affaires
Christophe Pingard	16 décembre 2011	Néant	Montant de la MBO
	11 décembre 2012	Néant	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO
	19 juin 2014	Actions annulées	Croissance annuelle organique du chiffre d'affaires
TOTAL			

Jean-Pierre Remy et Christophe Pingard devaient conserver au nominatif 33 % des actions de performance attribuées en 2011, 25 % des actions de performance attribuées en 2012 (compte

tenu de l'évolution de la fiscalité entre ces deux dates) et 25 % des actions de performance attribuées en 2014 jusqu'à la cessation de leur mandat.

	Plan SoLocal Group
Nombre d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice aux neuf plus grands attributaires du Groupe non-mandataires sociaux	Néant

XI - Evénements post-clôture

A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 29 décembre 2017, le Conseil d'administration a constaté dans sa séance du 31 janvier 2018 la réalisation définitive de la réduction du capital social de la Société non motivée par des pertes d'un montant total de 1 086 700 341,87 euros par voie de réduction et de remboursement aux actionnaires d'une partie de la valeur nominale de chaque action de la Société qui sera réduite de 7,37 euros (son montant actuel) à 3,30 euros.

SoLocal, maison mère de PagesJaunes SA a présenté son projet stratégique « SoLocal 2020 » qui s'articule autour d'une offre élargie de services digitaux pour les entreprises, de la réinvention du média PagesJaunes et de la simplification de l'organisation. Ce plan porte une nouvelle ambition pour PagesJaunes SA et l'ensemble des sociétés du groupe : devenir l'un des champions du digital en France.

Le groupe et notamment PagesJaunes SA doit accélérer sa transformation en engageant trois axes de développement, créateurs de valeur :
- Développer de nouveaux services « full web & apps » sur tous les terminaux (PC, mobile, tablettes et assistants personnels), proposés sous forme de packs et d'abonnements, à destination des entreprises
- Réinventer ses médias, autour de nouvelles expériences utilisateurs avec PagesJaunes
- Simplifier l'organisation

Pour répondre au mieux aux besoins des clients, l'organisation opérationnelle serait repensée autour, notamment, de la suppression des Business Units, la centralisation des fonctions supports, la rationalisation des implantations, la simplification de la ligne managériale et la consolidation de certaines activités. Cela impliquerait une réduction de l'ordre de 1000 postes sur la période 2018-2019, dont environ 800 postes chez PagesJaunes SA en 2018, avec la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, et de 200 postes en 2019. En parallèle, il est envisagé dans le cadre du projet de transformation la création d'une centaine de postes en 2018 sur de nouvelles compétences digitales. Dans ce cadre, l'entreprise a initié le 13 février 2018 le processus d'Information-Consultation auprès des instances représentatives du personnel.
Le coût estimatif est d'environ 180 millions d'euros.

S'agissant d'un évènement intervenu postérieurement à la clôture, aucune provision n'est enregistrée à ce titre au 31 décembre 2017.

XII - Recherche et développement

A la pointe dans son secteur, PagesJaunes développe une activité de recherche et d'innovation performante grâce à ses équipes et à de nombreux partenariats. Ces équipes sont constituées des meilleurs spécialistes dans leurs domaines de compétences respectifs dans le but de favoriser l'innovation et l'excellence.

XIII - Description des principaux risques et incertitudes

ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES ET DES PRÉFÉRENCES DES CONSOMMATEURS DIMINUTION DE L'USAGE DES ANNUAIRES IMPRIMÉS

Le développement des nouvelles technologies et la généralisation de l'usage d'Internet sur le lieu de travail, au domicile ou en situation de mobilité, entraînent une modification des préférences et des habitudes des consommateurs. En particulier, ceci peut avoir une influence significative sur la consultation des annuaires imprimés, étant précisé que la diminution de l'audience d'un support entraîne une diminution du chiffre d'affaires publicitaire dudit support.

PagesJaunes tirant une partie substantielle de ses revenus publicitaires des annuaires imprimés, les nouveaux revenus que PagesJaunes tire sur Internet pourraient ne pas compenser la baisse des revenus des annuaires imprimés, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de PagesJaunes.

INCERTITUDE LIÉE AU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PUBLICITÉ EN LIGNE

PagesJaunes doit faire face à des concurrents sur les marchés des services Internet qu'il propose. Différents modèles de prix sont utilisés pour vendre de la publicité sur Internet. Alors que PagesJaunes a réussi à accroître sa rentabilité grâce à une augmentation raisonnable des prix de ses produits publicitaires sur Internet, une augmentation du nombre de concurrents dans le domaine de la publicité en ligne pourrait entraîner une baisse des tarifs pratiqués par le marché et une modification du modèle économique de PagesJaunes.

INCAPACITÉ À FAIRE FACE À LA CONCURRENCE

PagesJaunes connaît une concurrence croissante sur Internet. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que PagesJaunes sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de parts de marché, ces éléments pouvant chacun avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de PagesJaunes.

AUGMENTATION DU PRIX DU PAPIER OU DU COÛT D'AUTRES FACTEURS DE PRODUCTION

Si le prix du papier ou le coût d'autres facteurs de production venait à augmenter, les coûts d'exploitation pourraient augmenter de manière significative.

L'augmentation du prix du papier ou un manque en fourniture de papier pendant une durée significative, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe. Les surcapacités chroniques de production face à une demande en forte décroissance ne laissent envisager aucune hausse substantielle des prix.

XVI - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code pour l'exercice 2016 ont représenté un montant de 792 998.41 euros et que l'impôt y afférent s'élève à la somme de 273 029 euros.

XV - Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs

en milliers d'euros au 31/12/2017

Total des dettes fournisseurs (hors accords dérogatoires) dont :	Echues	Echéance ≤ à 30 jours (si application du délai supplétif)	Echéance > à 30 jours
10 435	1 058	5 736	3 642

XIV - Informations relatives aux créances et dettes échues

Les données sont fournies en TTC à partir du bilan de l'exercice 2017 :

- 24 207 k€ de créances échues sur un total de 279 874 k€ de créances nettes de provision au bilan, en sachant que les créances échues de + de 160 jours font l'objet d'un traitement par des sociétés de recouvrement

en milliers d'euros au 31/12/2017

Créances Clients TTC	Total Ventes TTC	Total Créances TTC échues	Echues <= 30 jours*	Echues entre 30 et 60 jours	Echues entre 60 et 90 jours	Echues entre 90 et 138 jours	Echues entre 138 et 159 jours	Echues > à 160 jours
Montants en k€	727 651	24 207	4 685	2 874	1 156	1 037	148	14 307
Nombre		33 435	4 898	4 312	2 815	2 379	457	18 574
% du CA TTC		3,33%	0,64%	0,39%	0,16%	0,14%	0,02%	1,97%

*après déduction de 1,1 M€ de règlements reçus en fin de période non affectés positionnés en Créances échues 30j

- 1 058 k€ de dettes échues sur un total de 68 614 k€ au bilan :

en milliers d'euros au 31/12/2017

Dettes Fournisseurs TTC	Total Achats TTC	Total Dettes TTC	Echues <= 30 jours	Echues entre 30 et 60 jours	Echues entre 60 et 90 jours	Echues entre 90 et 138 jours
Montants en k€	237 133	1 058	361	0	112	585
Nombre		978	322	0	22	634
% des achats TTC		0,45%	0,15%	0,00%	0,05%	0,25%

XVII - Perspectives d'évolution

La Société a pour l'exercice 2018 l'ambition de poursuivre son développement.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, ainsi que dans leur rapport spécial, l'accomplissement de leur mission.



204, rond-point du Pont de Sèvres 92649 Boulogne-Billancourt Cedex

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

art R225,102 du Code de Commerce

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
1 - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social (euros)	4 005 038 115	4 005 038 115	4 005 038 115	1 967 808 727	1 967 808 727
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	*267 002 541*	*267 002 541*	*267 002 541*	*267 002 541*	*267 002 541*
2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
(en milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires HT	934 920	870 518	823 064	750 709	684 292
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissements et provisions	431 742	312 841	258 304	207 812	139 860
c) Impôts sur les bénéfices	133 189	78 803	-2 457	74 063	74 995
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	12 311	7 998	6 401	5 014	2 965
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-337 530	-24 012	-1 676 818	68 343	43 094
f) Montant des bénéfices distribués, ou en proposition *	0	0	0	0	0
3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
(en euros)					
a) Bénéfice après impôt et participation mais avant amortissements, provis	1,07	0,85	0,95	0,48	0,23
b) Bénéfice après impôt, participation, amortissements et provisions	-1,26	-0,09	-6,28	0,26	0,16
c) Dividende versé à chaque action, ou en proposition *	0,00	0,00	0,00	0,24	*0,15*
4 - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 605	3 619	3 663	3 441	3 662
b) Montant de la masse salariale	203 260	223 011	222 663	205 984	205 848
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	100 363	112 818	120 306	107 226	106 401

* proposition à l'Assemblée Générale

(en Euros)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 2017

Filiales et Participations	Capital	Capitaux propres avant affectation du résultat (y inclus capital)	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société, non encore remboursés	Montant des cautions ou avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Renseignements détaillés sur les filiales et participations											
GIE SOLOCAL 204 rond-point du Pont de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt **SIREN : 824 389 837**	10 000		68,50%	6 850	6 850			11 456	249		

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PagesJaunes
Société anonyme au capital de 881 108 385,30 euros
Siège social : 204 Rond-point du Pont de Sèvres – 92100 – Boulogne Billancourt
444 212 955 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, et le mercredi 23 mai à onze heures, les actionnaires de la société PagesJaunes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, 204 Rond-point du Pont de Sèvres à Boulogne, sur première convocation.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. Cette feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Eric Boustouller préside la séance. Il rappelle que les actionnaires ont été réunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tel que ressortant des comptes annuels ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Ratification de la cooptation de Madame Nathalie Etzenbach-Huguenin en qualité d'administrateur ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare ouverte la présente assemblée générale et constitue le bureau. Sont appelés, en qualité de scrutateurs, Monsieur Pascal Garcia et Madame Nathalie Etzenbach-Huguenin. Il propose à l'assemblée, qui l'accepte, de désigner en qualité de secrétaire de séance, Alexandre de Tourtier.

Mesdames Nadège Pineau et Ebba Fonlladosa de Pommeyrac représentent le collège des commissaires aux comptes.

Le Président rappelle qu'il tient à la disposition de l'assemblée les documents usuels. Puis, il dépose sur le bureau et met notamment à la disposition des actionnaires :
- la feuille de présence de l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation des actionnaires et des Commissaires aux Comptes,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- le rapport du Conseil d'Administration et le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- un exemplaire des statuts de la société.

Puis le Président, constatant que plus personne ne souhaite poser de nouvelle question propose à l'Assemblée de passer au vote des résolutions.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle arrête le bénéfice de cet exercice à 45 093 507,39 euros.
Elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élève à la somme de 792 998,41 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le montant de l'impôt y afférent, soit 273 029 euros.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tel que ressortant des comptes annuels)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

(i) constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à 43 093 507,39 euros ;
(ii) décide d'affecter le montant de 2 154 675,37 euros à la réserve légale, pour la porter à 144 612 756,99 euros ;
(iii) constate qu'après affectation à la réserve légale de 2 154 675,37 euros et compte tenu du report à nouveau créditeur de 837 264,63 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 41 776 096,65 euros ;
(iv) verse aux actionnaires, à titre de dividende, 0,15 euro par action ;
(v) et décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau ».

Le montant global du dividende s'élève en conséquence au maximum à 40 050 381,15 euros en paiement du dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	*Nombre d'actions*	*Dividende par action*	*Quote-part du dividende éligible à l'abattement (1)*
2014	267 002 541	-	100%
2015	267 002 541	-	100%
2016	267 002 541	0,24 euro	100%

(1) Abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est approuvée, Michel Sénéchal s'abstenant.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
(Ratification de la cooptation de Madame Nathalie Etzenbach Huguenin en qualité d'administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation par le conseil d'administration lors de sa réunion du 31 janvier 2018 de Madame Etzenbach-Huguenin en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Emmanuelle Vinel, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les actionnaires pour leur présence et lève la séance à 11 heures30.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Eric Boustouller

LE SECRETAIRE
Alexandre de Tourtier

LES SCRUTATEURS

Pascal Garcia

Nathalie Etzenbach-Huguenin